

LES MORPHOLOGIES URBAINES ET SOCIALES COMME ENJEU DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Jean-Pierre FREY

Nous voudrions mettre en évidence de deux faits marquants dans l'abord actuel des questions de morphologie afin de dessiner des pistes de réflexion pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles il est si difficile d'articuler analyse sociale et analyse spatiale, travail auquel me prédispose mon double profil d'architecte et de sociologue.

Le discours journalistique — comme du reste celui des hommes politiques qui lui ressemble étrangement — fait de plus en plus fréquemment allusion à des formes spécifiquement urbaines de ségrégation dont le ghetto serait la forme canonique. Les tentatives de maîtrise des espaces intermédiaires dans l'habitat sont suspectées de participer de la constitution de *gated communities* matérialisant de nouvelles formes d'*apartheid* d'inspiration américaine et l'on ne cesse d'en appeler sous une forme plus incantatoire qu'opérationnelle à une toujours peu prou improbable mixité sociale. Ce slogan ahané à grands renforts de bonnes intentions nous paraît la dernière tarte à la crème d'une technostructure étatique ne sachant plus comment résoudre les problèmes posés par une inégale répartition de la population dans un parc immobilier dont les fragments modernistes stigmatisent avant tout les conséquences d'une politique de peuplement trop peu réfléchies dans les périodes de construction hâtive de logements collectifs de masse. Les formes architecturales et urbaines permettent d'autant plus de stigmatiser à bon compte les problèmes sociaux que l'espace urbain disloqué par un ordre réticulaire que le fonctionnalisme n'a fait qu'aggraver n'est plus en mesure d'exprimer la teneur des rapports sociaux qui s'y déploient. Au demeurant, la relation sinon bi-univoque, du moins suffisamment étroite pour avoir un sens clairement exprimé et lisible pour tout le monde, entre groupe social, formes de sociabilités, typologie architecturale et morphologie urbaine dysfonctionne au point qu'un désarroi sémantique préside à la dénomination aussi bien des lieux que des catégories diverses dont se compose la population. Porte ouverte à toutes les bévues et mésententes sur un droit à la différence des divers groupes sociaux en présence dans l'espace urbain.

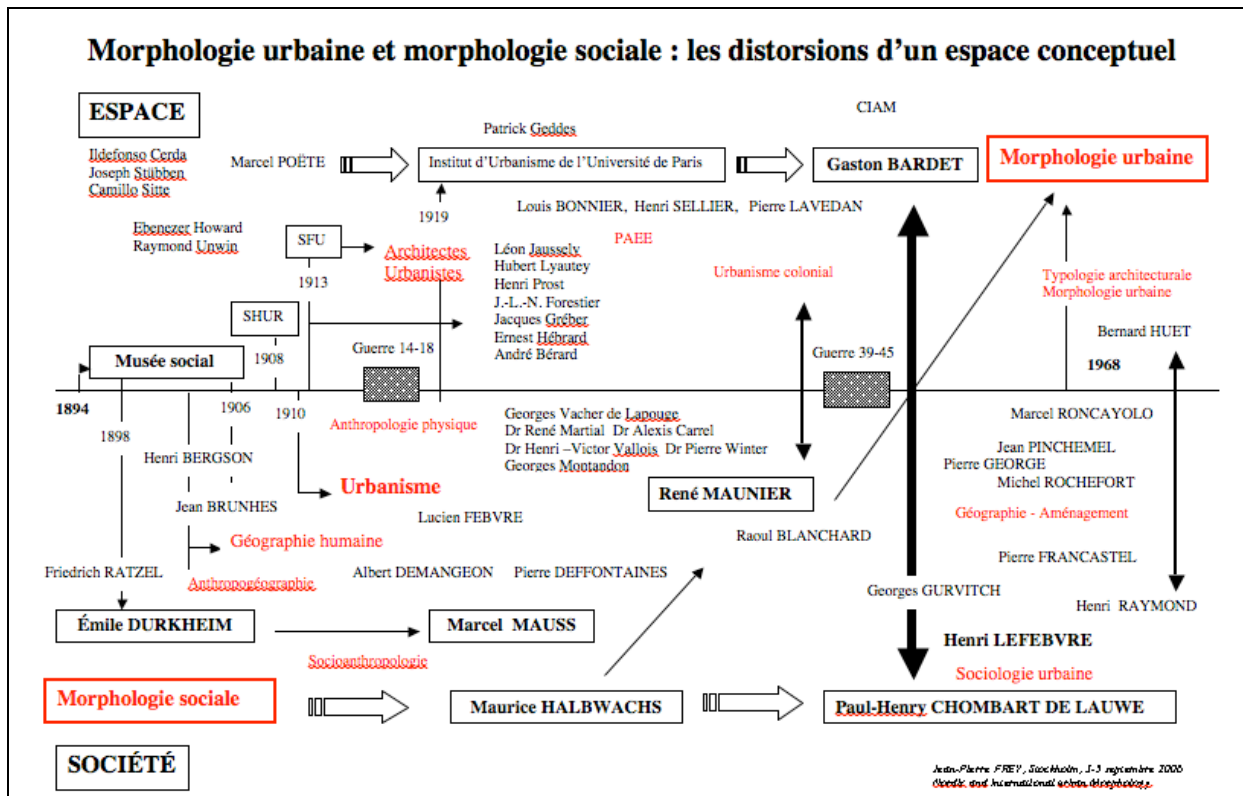
L'embarras du choix des mots et la montée en puissance des discours de l'exclusion (ou du refus de l'intégration) et des revendications identitaires (et de la contestation de leur légitimité) ne sont pas qu'une pomme de discorde conjoncturelle dont les idéologies feraient leurs choux gras. Ils témoignent plus fondamentalement d'une sorte de déficience de l'épistémè sur l'espace et sa teneur sociale. Ce sont les rapports entre espace et société que nous avons du mal à analyser à cause d'une accélération rapide et massive d'une urbanisation dans laquelle on ne sait plus très bien comment ménager une place pour chacun. Les déficits en logements — du reste contredits par une augmentation d'une vacance trahissant des disparités accrues de niveaux de vie ou le développement de spéculations honteuses —, l'augmentation alarmante des SDF et la revendication d'un droit au logement qu'on croyait garanti dès lors qu'on pensait avoir obtenu celui à la ville¹ sont des faits qui nous indiquent que l'on ne sait plus très bien par quel bout prendre les questions du rapport entre morphologie urbaine et morphologie sociale.

Les travaux sur les espaces spécifiques à chaque groupe social (si tant est qu'on puisse se mettre d'accord sur la définition d'un groupe permettant d'échapper aux travers d'une stigmatisation ethnique, confessionnelle ou sur des origines géographique ou nationale) sont inexistantes ou restent particulièrement frileux. Si la pensée marxiste — notamment dans ses courants lukácsiens austro-hongrois ou ses développements les plus hégéliens comme ceux d'Henri Lefebvre — a eu quelques velléités tardives d'approfondir la définition des rapports de classe par le biais de la dénonciation des disparités des conditions de logements et des formes proprement urbaines de ségrégation sociale, les analyses en termes de déséquilibres structurels ont largement pris le pas sur les analyses de type

¹ LEFEBVRE (Henri), *Le Droit à la ville I*, Paris, Anthropos, 1968, coll. Société et urbanisme, 164 p. ; *Espace et politique*, *Le Droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972, coll. Société et urbanisme, 174 p.

morphologique². Il faut bien dire que ce que l'on a pu appeler le structuralo-marxisme n'a fait pratiquement aucun cas de l'espace et de ses vertus heuristiques dans la compréhension des rapports sociaux, tout inféodés qu'ils furent aux rapports de production ou de reproduction de la force de travail³. De fait, dans les dernières années du XX^e siècle, un libéralisme débridé allié à une politique dite sociale, plus soucieuse de simples corrections économiques des inégalités que du développement des théories des sciences humaines sur les formes récentes de sociabilité et de transformation pratique ou symbolique des espaces vécus par des groupes sociaux en désaffiliation incontrôlée, laissent l'analyse précise de la morphologie sociale en souffrance et abandonne inconsidérément la formalisation de la morphologie urbaine à la seule logique des marchés foncier et immobilier

Pour tenter d'expliquer les difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans cette conceptualisation, nous avons fait le choix de nous tourner vers une épistémologie de l'espace et vers une histoire de la pensée architecturale et urbanistique en relation avec les sciences sociales naissantes depuis la fin du XIX^e siècle. Un tableau succinct nous permettra de présenter de façon synoptique les principales sources et références de ce type d'investigation ainsi que les dates marquantes spécifiques à cette histoire.



I- MOMENTS ET OBJETS DES ANALYSES MORPHOLOGIQUES

La première remarque qui s'impose concerne, dès lors que l'on privilégie les références bibliographiques et les personnages les plus marquants de l'analyse des formes tant sociales que spatiales, l'immense décalage entre les sciences sociales d'un côté et des domaines architecturaux et urbanistiques de l'autre. Près de 50 ans séparent en effet l'apparition des expressions "morphologie sociale" et "morphologie urbaine" dans les sources proprement françaises.

1- 1898 : L'Année sociologique et le concept de morphologie sociale chez Émile Durkheim

C'est dans la deuxième livraison de la revue fondée par Émile Durkheim, *L'Année sociologique*, que le fondateur de la sociologie universitaire et académique française se risque à la

² FREY (Jean-Pierre), " Paul-Henry Chombart de Lauwe : la sociologie urbaine française entre morphologies et structures ", in : *Espaces et société*, n° 103 : *Paul-Henry Chombart de Lauwe et l'histoire des études urbaines en France*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 27-55

³ CASTELLS (Manuel), *La Question urbaine*, Paris, coll. textes à l'appui, Maspero, 1972, 451 p.

définition du concept de “ morphologie sociale ”, domaine qui lui apparaissait à l’époque comme une branche de sa discipline destinée à tenir compte de ce qu’il désignait comme le “ substrat matériel des rapports sociaux ”⁴. C’est l’occasion pour lui d’instaurer une rubrique spécifique portant le même intitulé et qui perdurera jusque dans les années soixante, malgré les changements de forme, d’appellation et de découpage en sections de cette revue de sociologie. À en juger par la rubrique homologue (celle de la sixième section) de cette revue dans la première livraison couvrant les années 1896-1897, et provisoirement appelée “ divers ”, on se rend compte que les réflexions sur les bases matérielles des sociétés et les formes de la distribution de leurs membres dans l’espace tiennent de deux approches servant d’intitulé à deux sous-rubriques. D’un côté, on regroupe des références sous l’intitulé “ anthropo-sociologie ”, qui ne cessera de caractériser la sociologie durkheimienne, par ailleurs imprégnée de philosophie comme il se devait à l’époque, mais aussi soucieuse de se démarquer d’une psychologie largement dominante sur les questions sociales au sein de l’université. De l’autre, c’est sous le vocable de “ sociogéographie ” qu’une deuxième sous-rubrique rend compte des travaux du géographe allemand Friedrich Ratzel, fondateur de ce qu’il est convenu d’appeler en français “ anthropogéographie ”. Le décor est ainsi campé à partir de trois sources privilégiées de références (notamment à travers les références bibliographiques et les recensions et comptes-rendus critiques plus ou moins étoffés de la revue dans chacune de ses rubriques et sous-rubriques) : l’économie, la psychologie et la géographie considérées comme des disciplines alimentant un noyau central largement informé de philosophie, d’anthropologie et de travaux d’ethnologie. L’influence allemande est manifeste, mais, fait plus troublant, les textes donnés en référence en anthroposociologie empruntent leur cadre théorique à une anthropologie physique qui versera rapidement dans des approches raciales et malheureusement racistes de la catégorisation des groupes sociaux. Avec le sinistre Vacher de Lapouge, c’est même la question urbaine qui est abordée de front, mais en termes de sélection sociale et de dégénérescence de la race, considérations dont nous devons bien admettre qu’elles jalonnent la pensée de l’extrême droite jusqu’à maintenant, avec la vigueur que l’on sait durant la Seconde Guerre mondiale⁵. En écrivant que “ *la sélection urbaine est le plus grand danger qui menace la civilisation future. Les meilleurs sont attirés dans les villes, l’urbanisme détruit tout ce qui nous a été laissé de meilleur par de longs siècles de sélections désastreuses.* ”⁶, Lapouge inaugure une littérature à prétention scientifique qui aborde les questions de morphologie sociale en relation avec l’urbanisation, mais par le biais d’une anthropologie physique flirtant avec la médecine. Une quantification systématique des traits physiques de la population conforte ainsi des raisonnements plus que douteux, mais toujours susceptible de trouver un écho facile auprès de la population grâce aux a priori du sens commun. On sait par ailleurs l’usage qui fut fait de la notion d’espace vital (*Lebensraum*) emprunté à Ratzel par l’expansionnisme allemand. Les rédacteurs de la revue ont sans doute eu raison de noter la remarque suivante de cet auteur dans la sous-rubrique “ sociogéographie ” : “ *Le territoire n’est donc pas simplement le lieu des phénomènes sociaux ; c’en est un facteur puissamment actif.* ”⁷ L’espace urbain et, de façon plus large, le territoire seront dès lors considérés comme des enjeux et des principes actifs de l’organisation des sociétés.

2- 1906 : Géographie humaine et variations saisonnières

C’est en 1902 que l’expression de “ géographie humaine ” apparaît sous la plume de Jean Brunhes⁸. Ce disciple de Vidal de La Blache est en effet convaincu, comme le sera quelques années

⁴ DURKHEIM (Émile), "Morphologie sociale", in : *L'Année sociologique, deuxième année (1897-1898)*, sixième section, Paris, Lib. Félix Alcan, 1889, pp. 520-550

⁵ Cf. notamment pour une vision particulièrement négative de la ville et des effets néfastes de l’urbanisation : DECUGIS (Henri), LEBRETON (André), HEUYER (Dr G.), DEROBERT (Dr L.), RIST (Charles), *Urbanisation et désurbanisation, problème de l’heure*, Paris, Librairie Plon, 1945, 112 p.

⁶ [VACHER de] LAPOUGE (Georges), "Corrélations financières de l’indice céphalique", in : *Revue d’Économie Politique*, 11^e année, mars 1897, pp. 257-279, cité dans *L'Année sociologique, Première année (1896-1897)*, Paris, Alcan, 1898, p. 524

⁷ RATZEL (Friedrich), *Des Staat und sein Boden geografisch beobachtet*, Leipzig, Hirzel, 1896, 127 p., cité dans *L'Année sociologique, Première année (1896-1897)*, Paris, Alcan, 1898, p. 534

⁸ BRUNHES (Jean), *La Géographie humaine*, Paris, Félix Alcan, 1934, 3 vol. ; BRUNHES (Jean), "Qu’est-ce que la géographie humaine ?", in : *La Suisse économique*, Lausanne, Payot, 1908, pp. 223-250 ; BRUNHES (Jean), “ L’esprit géographique dans les sciences économiques, sociales et historiques ”, in : *Revue économique internationale*, 15-20 septembre 1910, pp. 508-539.

plus tard Lucien Febvre⁹, cet autre géographe, fondateur de l'École des *Annales*, que l'interprétation de l'implantation des villes et des populations sur le territoire n'a rien de mécanique mais relève de ce qu'ils appelleront le *possibilisme*, c'est-à-dire d'un choix, d'une lutte éventuelle, pour mettre ou non à profit les potentialités d'un site, faisant évidemment l'objet d'une représentation et d'une sorte d'appropriation proprement culturelle d'un territoire. Comme Durkheim dont il partage bien des vues, Brunhes entend alimenter sa lecture de l'espace géographique des informations en provenance de l'ethnologie et de l'anthropologie, notamment grâce à des monographies. Le concept de morphologie lié non plus (simplement) au sous-sol (dans une approche géomorphologique) mais aux formes que présentent les types d'habitat et les groupements sociaux dans des villes et des villages prend ainsi corps et il partagera avec son disciple Albert Demangeon¹⁰ le souci de rendre compte de la diversité des types d'habitat ruraux, comme du reste du rôle joué par la planification dans les principaux traits physiques des agglomérations. C'est également lui qui dessinera les grands itinéraires et les thèmes des magnifiques collections photographiques rapportées par les explorateurs financés par son ami banquier Albert Kahn¹¹.

C'est avec une conviction toute géographique que le temps et l'espace sont des variables essentielles de l'organisation des groupes ethniques et des sociétés développées que Marcel Mauss, disciple et gendre de Durkheim, va proposer à *L'Année sociologique* son fameux essai sur les variations saisonnières chez les Esquimaux¹², dont le sous-titre est : "essai de morphologie sociale". Mais Mauss prend bien soin de se démarquer de l'approche géographique à laquelle il reproche de trop privilégier le facteur tellurique pour s'attacher en priorité aux formes pratiques et symboliques de la vie sociale et religieuse, telles qu'elles témoignent de la façon de composer avec les caractéristiques d'un milieu physique quelque peu ingrat mais toujours pourvoyeur des ressources et de matériaux permettant de rendre compte de l'habitation et de l'alimentation. La forme des groupements sociaux dans leurs divers établissements (*settlement*), aussi bien sur le territoire géographique que selon des types d'habitat, change selon les saisons, et l'on voit la religion, le droit et la morale se transformer du même coup. Apport tout à fait essentiel aux questions de morphologie.

3- Deux précurseurs du début du XX^e siècle injustement oubliés ou négligés dans l'entre-deux guerres

C'est à la suite des Expositions universelles, et, en particulier, via les sections d'économie sociale que Frédéric Le Play avait réussi à faire admettre auprès du pouvoir du Second Empire, que la question du logement avait débouché, à l'issue de l'Exposition de 1889, sur la fondation de la Société Françaises des Habitations à Bon Marché et, en 1894, sur celle du Musée social, véritable creuset français, mais aussi international, de la réflexion sur la question urbaine. La Section d'hygiène urbaine et rurale qui apparaît dans ce Musée en 1908 accueillera pratiquement tous les membres fondateurs de ce nouveau domaine qu'est l'urbanisme. Comportant de nombreux disciples de Le Play, même si ce fait fut quelque temps oublié¹³ sous la pression du Mouvement moderne dans l'après Seconde Guerre mondiale, les tenants de cette nébuleuse réformatrice n'auront de cesse de promouvoir travaux de recherche et programmes de formation destinés à établir les doctrines et les compétences urbanistiques requises dans la planification urbaine. C'est à partir de 1919, année de démarrage des premiers enseignements d'urbanisme au sein de ce qui deviendra l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris et de l'instauration des plans d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extensions par la Loi Cornudet, qu'une véritable pensée urbanistique tente de s'institutionnaliser aussi bien au sein de l'Université que

⁹ FEBVRE (Lucien), *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, La Renaissance du livre, 1922 ; Paris, Albin Michel, 1970, coll. L'Évolution de l'humanité, n° 23, 444 p.

¹⁰ DEMANGEON (Albert), "L'habitation rurale en France, Essai de classification des principaux types", in : *Annales de Géographie*, XXIX, 15 septembre 1920, pp. 352-375

¹¹ MUSÉE ALBERT KAHN, *Jean Brunhes autour du monde, regards d'un géographe/regards de la géographie*, Paris, Musée Albert Kahn, 1993, 347 p.

¹² MAUSS (Marcel), "Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Essai de morphologie sociale", in : *L'Année sociologique*, 9^e année, 1904-1905, Paris, Lib. Félix Alcan, 1906

¹³ KALAORA (Bernard), SAVOYE (Antoine), *Les Inventeurs oubliés, Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, coll. Milieux, Champ Vallon, 1989, 293 p.

dans les milieux professionnels via la SFU¹⁴. Le mot même “ d’urbanisme ” dans son acception planificatrice n’apparaîtra qu’en 1910. Il n’empêche que des textes et travaux s’attacheront à élaborer des théories sur la ville et l’urbanisation un peu avant cette date.

René Maunier, brillant juriste, sociologue et ethnologue qui avait été l’élève de Marcel Mauss, se distinguera très tôt par une thèse¹⁵ qui donnera lieu à la publication d’un livre dont le titre sera *L’Origine et la fonction économique des villes* et dont le sous-titre sera : *essai de morphologie sociale*. Il y fait montre d’une scolastique peu commune dans l’analyse de la diversification des quartiers et des types de villes en relation avec les diverses branches d’activités industrielles et leurs affinités aussi bien productives que dans le caractère psychosociologique des groupes sociaux de travailleurs ou de promoteurs des innovations technologiques. La forme urbaine fait ainsi l’objet d’une analyse définie comme suit : “ description, classification et explication des types les plus simples de l’arrangement des fonctions industrielles dans les espaces urbains, successivement considérés comme étendues homogènes et comme espaces sociaux hétérogènes ayant un centre et une limite ”¹⁶. La thèse d’ethnologie qu’il soutiendra en 1926¹⁷ inaugurera une longue carrière de sociologue spécialiste du contact des races dans le contexte colonial, et le conduira à faire un bref passage comme professeur à l’IUUP de 1943 à 1945. Dans une vision assez largement biologisante de l’espace urbain et social qui le rapproche de Max Sorre, il considèrera que la morphologie constitue une des deux branches de la sociologie, celle qui concerne les organes, l’autre, la physiologie sociale, s’intéressant plutôt aux fonctions.

Le deuxième auteur qui se fera remarquer par ses analyses de la forme urbaine en fonction du jeu économique, social et politique de l’action de divers groupes sociaux ou institutions sur l’espace fût, bien évidemment, Maurice Halbwachs. Seul sociologue pouvant de plein droit revendiquer la légitimité de ce domaine d’investigation, il assurera très tôt auprès de Durkheim les recensions et la rédaction de la rubrique concernant la morphologie sociale dans *L’Année sociologique*, puis de la série E des *Annales sociologiques* à partir de 1935 jusqu’au dernier numéro de 1942. Sa thèse de droit¹⁸ mit le doigt dès 1909 sur le moteur spéculatif que constituent les transactions foncières et immobilières, ainsi que le rôle joué par le marché foncier dans la planification, sur le peuplement de l’agglomération parisienne analysé à partir des travaux d’Hausmann. Les caractères urbanistiques de la distribution des divers groupes sociaux et surtout le rôle de la planification à travers la politique foncière des municipalités¹⁹ et le tracé des voies²⁰ dans le peuplement des territoires retiendront toute son attention. La synthèse remarquable des questions de morphologie sociale qu’il propose en 1938²¹, avec l’ambition de spatialiser la sociologie au point d’imaginer pouvoir la remplacer par la morphologie en la distinguant de la démographie, fera en quelque sorte long feu. Position par trop dissidente ou trop tardive par rapport à sa fin tragique ? On s’étonnera surtout du fait que, malgré son intérêt manifeste pour les questions urbaines²² il se soit tenu à l’écart (ou aura été écarté ?) des enseignements dispensés à l’Institut d’Urbanisme et où il aurait certainement contribué à l’élaboration d’un regard critique sur cet urbanisme que l’on a pu dire culturaliste, et à une opposition radicale aux doctrines d’un Mouvement moderne faisant fi des rapports sociaux.

¹⁴ Société Française des Urbanistes créée, sous l’égide du Musée Social en 1913, essentiellement par les architectes Donat-Alfred Agache, Marcel Auburtin, André Bérard, Ernest Hébrard, Léon Jaussely, Albert Parenty et Henri Prost, ainsi que les paysagistes Jean-Claude Nicolas Forestier et Édouard Redont.

¹⁵ MAUNIER (René), *La Localisation des industries urbaines. Thèse à la Faculté de Droit de l’Université de Paris*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1909, in-8°, 325 p.

¹⁶ MAUNIER (René), *L’Origine et la fonction économique des villes (Étude de morphologie sociale)*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1910, 325 p., p. 33

¹⁷ MAUNIER (René), *La Construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurjura*, Paris, Institut d’Ethnologie, Travaux et mémoires de l’Institut d’ethnologie - III, 1926, 78 p.

¹⁸ HALBWACHS (Maurice), *Les Expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris, E. Cornély, 1909, 415 p.

¹⁹ HALBWACHS (Maurice), *La Politique foncière des municipalités*, Paris, Lib. du Parti socialiste, 1908, coll. Les Cahiers du socialisme, n° 3, in-16, 31 p.

²⁰ HALBWACHS (Maurice), *La Population et le tracé des voies à Paris depuis un siècle*, Paris, PUF, 1928, 275 p. et 2 plans de planches hors-texte

²¹ HALBWACHS (Maurice), *Morphologie sociale*, Paris, A. Colin, 1938, coll. Armand Colin, section de philosophie, n° 211, 185 p.

²² Cf. ses réflexions sur l’École de Chicago ainsi que : “La population d’Istanbul depuis un siècle”, in : *Annales sociologiques*, série E, fasc. 3 et 4, 1942, pp. 16-43 et “La structure morphologique des grandes villes, communication présentée au 14^e Congrès international de sociologie”, in : INSTITUT DE RECHERCHES SOCIALES DE ROUMANIE, *Travaux du XIV^e Congrès international de sociologie*, Bucarest, 1939, pp. 22-27.

La période dite de l'entre-deux guerres (somme toute assez courte, puisqu'elle ne dure que 20 ans) est sans doute la moins attrayante et la moins explorée et donc connue de la pratique urbanistique. L'échec de la mise en œuvre des PAEE, une discrète modernisation des territoires et agglomérations de l'empire colonial français, la montée en puissance des théories doctrinales et des idéologies doctrinaires dessine un paysage trouble dans lequel le chercheur hésite à s'aventurer. Mais la formation des hommes et la sclérose des institutions mériteraient d'être analysées aussi bien dans le champ des sciences sociales que de celui de l'aménagement en général, notamment pour ce qui concerne les politiques de peuplement et les formes de ségrégations sociales ou ethniques. Ce sera principalement outre-mer que les urbanistes auront l'occasion de traiter des questions de morphologie²³, mais selon des relations entre le social et le spatial qui seront plus de l'ordre de l'implicite ou du "fait accompli ségrégatif de nature coloniale" que de tentatives de conceptualisation, à l'exception des travaux de Maunier²⁴, encore que sur le versant juridique et social plutôt que sur celui de l'espace.

4- Courant culturaliste, Mouvement moderne et reconnaissance de la sociologie urbaine

Nous n'insisterons pas sur le fait que les CIAM ont toujours largement fait l'impasse sur toute considération concernant la morphologie sociale, soit à cause du recours à des représentations fonctionnalistes sommaires de l'espace urbain, soit à cause des idéaux "progressistes" consistant à considérer l'habitant comme un être abstrait dépouillé de ses attributs socioculturels et géographiques et condamné à s'adapter à des réalisations conçues comme universelles et de plus en plus déterritorialisées. L'immédiat après guerre constitue en France un moment très important de bascule de l'administration de la ville et de la planification, des actions municipales (ou du moins décentralisées type PAEE ou HBM) vers une intervention massive et rapide des services centraux de l'État. Une technocratie étatique va ainsi prendre résolument le pas sur les initiatives des élus et des particuliers, au profit de grands corps de l'État, notamment le Corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Dans le domaine de l'urbanisme et de la construction, les commandes publiques vont principalement échoir à un nombre trop limité d'architectes. Ceux-ci seront au demeurant peu au fait des questions urbanistiques et leurs projets, tout aussi hâtifs que sommaires, aboutiront, d'un côté, aux grands ensembles et, d'un autre côté, à une certaine débandade des lotissements pavillonnaires en souffrance d'équipements et d'urbanité à cause du peu d'intérêt que les professionnels les plus patentés portent à ce type de commande.

Difficile dans ces conditions de faire valoir un point de vue en faveur d'un quelconque régionalisme, d'une architecture soucieuse d'intégration dans un site naturel ou dans la morphologie urbaine, du respect du patrimoine ou des procédures permettant de subtiles améliorations d'un bâti dégradé qu'on estimerait devoir sauver d'une démolition hygiéniste soucieuse d'instaurer un confort normatif et d'éliminer brutalement les poches d'insalubrité pour faire place nette à de nouveaux quartiers.

Seul contre tous et voué aux gémonies des architectes modernes les plus arrogants —Le Corbusier en tête— Gaston Bardet fera figure d'exception aussi bien dans ses essais théoriques que dans ses plans de reconstruction de petites villes se relevant des décombres comme Louviers, Deuil et Vernon, ou des communes rurales s'éveillant à une urbanisation périurbaine, comme Le Rheu. Architecte ayant résolument opté pour l'urbanisme après avoir suivi les enseignements de l'IUUP dont il sortit lauréat en 1932 pour un mémoire de fin d'études remarqué sur la Rome de Mussolini, Bardet persiste dans une démarche de recherche à la conjonction de l'analyse de l'espace, à travers la planification, et des sciences sociales, en particulier l'histoire et la sociologie. Il démarre en effet à l'EHESS dès 1938 sous la direction de Marcel Poëte (devenu son beau-père) une thèse interrompue par la guerre et présentée finalement le 23 mars 1947 comme diplôme de fin d'études²⁵. Mais ce sera surtout dans l'établissement de ses fameux profils psychologiques ou sociologiques des villes et

²³ FREY (Jean-Pierre), "Figure et plans d'Oran 1931-1936 ou les années de tous les Danger", in : *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 8^e année, n° 23-24 : *Oran, une ville d'Algérie*, Oran, CRASC, janvier-juin 2004, pp. 111-134

²⁴ MAUNIER (René), *Sociologie coloniale. Introduction à l'étude du contact des races*, tome 1, Paris, Domat-Montchrestien, 1932, in-8°, 217 p. ; tome 2 : *Psychologie des expansions*, Paris, Domat-Montchrestien, 1936, in-8°, 442 p. ; tome 3 : *Le Progrès du droit*, Paris, Domat-Montchrestien, 1942, in-8°, 391 p.

²⁵ BARDET (Gaston), *Naissance et méconnaissance de l'urbanisme*, Paris, SABRI, 1951, 436 p.

quartiers qu'il se distinguera. Offrant une saisie synoptique de la distribution des groupes sociaux et des activités dans la morphologie urbaine, ces sortes de portraits éviteront de considérer l'assiette foncière des opérations comme des terrains vierges sans inertie aucune. Ses repérages point par point (c'est-à-dire immeuble par immeuble) des catégories sociales et types d'activité selon les nomenclatures adoptées par la SDN ou la Statistique de la France, mais affinées par ses soins, donneront naissance à ses plans de topographie sociale, particulièrement utiles pour donner une image aussi précise que précieuse d'un tissu urbain²⁶. De la même manière, son repérage des "échelons communautaires" pour répertorier les services publics et les équipements selon le poids démographique et le niveau social d'une organisation en quartiers, qui doit beaucoup aux héritages de la vie des paroisses, lui permettra de dénoncer les déséquilibres économiques, sociaux et culturels d'un espace urbain, et de tenter d'y remédier. Il a en effet toujours souhaité que l'espace urbain soit délicatement différencié pour échapper tout autant à une homogénéisation stérilisante qu'à des disparités ou ségrégations éhontées. L'ensemble riche et foisonnant de ses écrits lui permettront de se distinguer de ses confrères et collègues aussi bien sur un plan théorique que doctrinal et méthodologique²⁷.

Héritier comme Gaston Bardet de la tradition leplaysienne des enquêtes sociales, de la philosophie de Bergson et des travaux de la socio-anthropologie de Mauss (dont il suivit les cours), Paul-Henry Chombart de Lauwe représente le véritable pendant, dans la sociologie urbaine française naissante, de l'approche urbanistique des questions de morphologie par Bardet. Les liens personnels ne sont pas avérés mais, aussi bien via le courant idéologique du catholicisme social "de gauche" (ou celui d'un Père Lebreton et de son mouvement tiers-mondiste d'*Économie et humanisme*, sans parler de l'abord de la question du logement par l'Abbé Pierre et les chiffonniers d'Emmaüs à partir de l'hiver 54) que de la cartographie de géographes attentifs à l'urbain et aux questions sociales comme Pierre Desfontaines et Max Sorre, les approches du laboratoire d'anthropologie urbaine fondé par Chombart à l'EPHE prendront en quelque sorte le relais des analyses de Bardet dès lors que celui-ci se repliera sur une approche mystique du monde (ou du monde urbanistique) pour se consacrer à des écrits ésotériques. L'alliance d'un réel travail d'enquête ou d'interviews sur le terrain et de l'utilisation des cartes, plans, photographies, voire des supports radiophoniques et télévisuels dans l'analyse détaillée du cadre de vie physique des classes populaires, fait des travaux de Chombart de Lauwe et de son équipe l'approche la plus riche en termes de morphologie tant urbaine que sociale de la France de l'après-guerre. On peut même considérer que, notamment à travers les grandes enquêtes urbaines sur l'agglomération parisienne²⁸ ou l'habitat des classes populaires²⁹, c'est un lien effectif et légitime sur le plan scientifique qui s'établit entre l'espace et la société.

Le volet proprement iconologique de la réflexion sur les représentations de l'espace dans la planification en relation avec l'espace social des représentations imagées du monde, dans une sociologie de l'art, de la peinture et de l'architecture par les exceptionnels travaux de Pierre Francastel à l'EPHE (comme ceux d'Erwin Panofsky), est malheureusement resté en souffrance ou sans les échos qu'il aurait mérité dans les milieux professionnels de l'aménagement. Cet angle mort des réflexions sur l'iconologie dans le monde des architectes et des urbanistes — pour ne rien dire des ingénieurs — pour lesquels le dessin, les outils de planification et les représentations et opérations mentales n'ont, contre toute vraisemblance, ni histoire ni orientation particulière dépolitise en quelque sorte le débat sur l'action des maîtres d'œuvre. L'impasse ainsi faite sur ce que nous appelons l'instrumentalisation de l'espace par le pouvoir politique et des professionnels se retrouvant d'emblée du côté du manche, produit une forme de cécité sur la violence symbolique exercée par la planification et contribue à masquer la nature profonde des conflits, contradictions et divergences de vue qui se creuse entre les habitants et le sens commun d'un côté, et les professionnels ou le pouvoir politique de l'autre. Le

²⁶ FREY (Jean-Pierre), "[Jean-] Gaston Bardet. L'espace social d'une pensée urbanistique", in : *Les Études sociales*, n°130 : *Voyages d'expertise*, 2^e semestre 1999, pp. 57-82

²⁷ FREY (Jean-Pierre), "Gaston Bardet, théoricien de l'urbanisme "culturaliste"", in : *Urbanisme*, n° 319, juillet-août 2001, pp. 32-36

²⁸ CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), ANTOINE (S.), BERTIN (J.), COUVREUR (L.), GAUTHIER (J.) et alii, *Paris et l'agglomération parisienne, tome premier : L'Espace social dans une grande cité, tome II : Méthodes de recherche pour l'étude d'une grande cité*, Paris, PUF, Bib. de sociologie contemporaine, série B : Travaux du Centre d'études sociologiques, 1952

²⁹ CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), *Famille et habitation*, tome 1 : *Sciences humaines et conception de l'habitation*, Paris, Éd. du CNRS, 1959, tome 2 : *Un Essai d'observation expérimentale*, Paris, Éd. du CNRS, 1960

développement d'une sociologie urbaine critique et quelque peu subversive par rapport à l'idéologie technocratique dominant la période des Trente Glorieuses doit évidemment beaucoup à ce contexte³⁰. L'analyse de la vie quotidienne³¹, le statut accordé à la parole des habitants³² et les conditions d'appropriation de l'espace par les usagers deviennent ainsi les paradigmes majeurs de la sociologie urbaine de cette période.

Ce sera bien évidemment Henri Lefebvre (comme du reste Pierre Georges en géographie) qui représentera l'approche marxisante de l'espace urbain et de ce qu'il désignait comme une " société bureaucratique de consommation dirigée ". Cette interprétation largement hégélienne de Marx caractérisera une interprétation plus proprement urbaine des rapports de classe que celle faite par les marxistes orthodoxes ou structuralistes (du type de celui de Manuel Castells). Les projets d'aménagement réalisés par les municipalités communistes témoignent également de vues sommaires ou biaisées sur la composition de la population. D'un point de vue scientifique, tout se met en place à l'occasion d'un colloque resté célèbre sur le rapport ville / campagne confié aux bons soins de Georges Friedmann au début des années 50³³. Nous pouvons ainsi partir de l'idée que la véritable articulation, aussi bien pratique (en urbanisme opérationnel) que conceptuelle (avec l'émergence d'une sociologie urbaine reconnue sur le plan institutionnel), entre morphologie urbaine et morphologie sociale se jouera dans la décennie 1954-1964, qui est aussi celle de la décolonisation.

Et ce ne sera qu'à l'occasion du Mouvement de mai 68 que, à travers la remise en cause de la pédagogie aussi bien à l'Université que dans les Écoles d'Architecture, mais aussi grâce à une contestation grandissante du bien fondé des rénovations dites bulldozer, que l'intérêt se portera sur une leçon déjà tirée depuis quelques années déjà par les Italiens, à propos des patrimoines architecturaux et urbains de Venise ou de Bologne, sur le rapport typologie architecturale / morphologie urbaine³⁴. Retenons comme indice de la réflexion sur la morphologie urbaine non pas le premier travail ayant apparemment porté sur cette question pour l'afficher dans le titre d'une publication³⁵ (car on n'y trouve guère que des calculs mathématiques et non des formes) mais le désormais classique *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*³⁶ ou la collection " formes urbaines " des éphémères Éditions de l'Équerre permettant au public français de découvrir au début des années 1980, avec parfois près d'un siècle de retard, des textes essentiels pour la compréhension de la morphologie urbaine.

II- ZONES D'OMBRE ET CÉCITÉS

Nous n'avons pas la prétention de rendre pleinement raison des distorsions que nous venons de souligner dans le champ de la recherche sur les questions de morphologie. Nous tenterons cependant de pointer les lacunes et les difficultés liées à ce type d'investigation ainsi que d'esquisser les perspectives de recherche que l'on peut imaginer pour essayer de mieux comprendre l'intérêt heuristique que présente cette problématique.

³⁰ LEFEBVRE (Henri), *Vers le cybernanthrope : contre les technocrates*, Paris, coll. Médiations n° 86, Denoël-Gonthier, 1967 ; *Le Droit à la ville I*, Paris, Anthropos, 1968, coll. Société et urbanisme, 164 p., *Espace et politique, Le Droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 1972, coll. Société et urbanisme, 174 p.

³¹ CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), *La Vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, Éd. du CNRS, 1956 ; LEFEBVRE (Henri), *Critique de la vie quotidienne*, tome 1 : *Introduction*, tome 2 : *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, tome 3 : *De la modernité au modernisme*, Coll. le sens de la marche, Paris, l'Arche Éd., 1958, 1961 et 1981 ; *La Vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, coll. Idées n° 162, Gallimard, 1968

³² RAYMOND (Henri), *Paroles d'habitants, une méthode d'analyse*, Paris, L'Harmattan, 2001, coll. Habitat et sociétés, 123 p.

³³ FRIEDMANN (Georges), sous la dir. de, *Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale en France, recueil établi sous la direction et avec une introduction de... deuxième semaine sociologique organisée par le Centre d'études sociologiques du CNRS*, Paris, Lib. Armand Colin, Bib. générale de l'École pratique des hautes études, VI^e section, 1953, 480 p.

³⁴ cf. *Architecture d'aujourd'hui*, n° 174, juillet-août 1974 alors que Bernard Huet en était le rédacteur en chef.

³⁵ BUSSIERE (René), *Morphologie urbaine*, Paris, CRU, 1968, in-4° oblong (20 x 29), 82 p.

³⁶ CASTEX (Jean), DEPAULE (Jean-Charles), PANERAI (Philippe), *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, 1977, CASTEX (Jean), CELESTE (Patrick), PANERAI (Philippe), *Lecture d'une ville : Versailles*, Paris, Éd. du Moniteur, 1980

1- L'anthropologie physique et les dangers de l'eugénisme

La cécité et l'amnésie sur les discriminations ainsi que leur acceptation passive, plus peut-être que les prises de position ouvertement racistes, interdisent d'analyser objectivement la part que les disparités de traitement dues aux appartenances réelles ou supposées à une catégorie particulière de telle ou tel groupe d'habitants induisent. Dans des politiques de peuplement qui ne veulent pas dire leur nom ou dans une insidieuse métamorphose de conditions d'existence qui passe inaperçue, des formes nouvelles de relégation, d'enfermement ou d'exclusion sont d'autant moins prises en compte qu'on ne veut pas les voir et qu'on ne sait ni quel sens leur donner ni comment s'en saisir. L'apparition massive de laissés pour compte du marché de l'emploi, et se retrouvant condamnés à un errance urbaine, témoigne du peu d'attention que les pouvoirs publics, comme du reste des scientifiques, accordent à des faits sociaux qui dérangent, et que l'on confie sans le dire à des formes élémentaires de solidarité et d'entre aide privées de moyens.

Nul doute que l'anthropologie physique qui se profile à la fin du XIX^e siècle n'ait été stimulée par cette sociologie entachée de colonialisme et qui ne veut pas toujours dire son nom. Les récits de voyageurs et d'explorateurs vont progressivement céder le pas à des techniciens plus ou moins scientifiques investis du pouvoir conquérant de la diffusion d'un supposé progrès et d'une modernité se voulant d'autant plus universelle que les diverses formes de la vie économique et sociale des populations de l'ensemble de la planète étaient contraintes de se subsumer sous la logique d'un mode de production capitaliste usant de ses libéralités pour s'imposer par des violences et des séductions diverses. L'anthropologie, dont les formes monographiques découpées en aires géographiques et en espaces culturels et linguistiques ressortissent à ce qu'il est convenu d'appeler l'ethnologie, a reflué plus tôt qu'on ne veut bien le reconnaître en métropole, touchant ainsi l'ensemble de la population. Celle-ci se retrouve soumise sinon par les taxinomies savantes du moins par l'étiquetage du sens commun à une catégorisation dans laquelle le vernaculaire et ses a priori rivalisent d'autant plus avec les théories douteuses que le pouvoir politique se mêle de la partie. Les contributions de l'anthropologie, de la physiologie et de la médecine à la détermination de critères morphologiques de classification des populations risquent de devenir rapidement stigmatisantes et au principe de rapports hiérarchiques si des jugements de valeur accordent à l'interprétation de traits physiques, qu'on doit pouvoir largement considérer comme insignifiants ou secondaires si ce sont l'humanité et les formes historiques de sociabilité qui sont prioritairement pris en compte, prennent plus d'importance qu'ils n'en ont ou ne devraient en avoir dans une politique sociale. La naturalisation des faits sociaux par leur biologisation raciale systématique et l'embranchement de jugements de valeur sur des jugements de fait sont au principe de dérives dans lesquelles les traits culturels d'un groupe social passent pour des données innées de l'ordre exclusif de la génétique. Darwinisme social ou sélectivité lamarckienne des aptitudes viennent donc à l'appui de l'interprétation des politiques de peuplement ou de phénomènes réprouvés et supposés contribuer à la dégénérescence de la race ou de supposées races dont la pureté putative serait menacée par les métissages et les migrations. On pourrait penser que ces considérations, souvent drapées dans une scientificité au quantitativisme d'autant plus douteux qu'il cache sous les dehors de la neutralité des systèmes de mesure l'impertinence ou l'insanité des phénomènes mesurés, ne se développent que dans les obscurs laboratoires d'un quelconque docteur Mabuse. Ils prennent malheureusement plus souvent qu'on ne pense la forme des exactions du docteur Menguélé dans des camps planifiés pour gérer de façon méthodique les exclusions et, de façon froidement rationnelle, les éliminations physiques, qui suivent en général l'humiliation et la négation de toute humanité chez les victimes. La France aussi a compté un nombre non négligeable de médecins qui, après avoir eu le souci d'améliorer l'hygiène du logement ouvrier, se sont immiscés dans des questions moins heureuses concernant le métissage, les politiques de peuplement ou d'immigration et ont contribué à une rationalisation pour le moins douteuse —et parfois de façon franchement contestable quand ce n'est pas criminelle— visant à organiser les bases d'une politique urbaine explicitement ségrégative³⁷.

Ce volet de l'investigation sur la morphologie sociale, se fondant sur les données brutes (et souvent brutales) de l'anthropologie physique et embrayant rapidement sur des expédients politiques, policiers et militaires en matière de déplacement, d'assignation à résidence, d'enfermement, de

³⁷ Pour ne citer que celui-là : MARTIAL (Dr René), *L'Ouvrier : son hygiène, son atelier, son habitation*, Paris, O. Doin et fils, 1909, IV-419 p. ; "L'examen sanitaires des immigrants à la frontière et leur logement dans le pays", in : *Revue d'hygiène*, Masson, 1926 ; *Les Métis, nouvelle étude sur les migrations, le mélange des races, le métissage, la retrempe de la race française et la révision du code de la famille*, Paris, Flammarion, 1942, in-8°, 258 p., carte

regroupement, de cantonnement, d'exil, de relégation et d'élimination de telle ou telle catégorie de la population en vertu de son appartenance à un groupe indésirable d'individus quelle que puisse être la raison invoquée pour justifier son arrestation sa transportation ou sa déportation, rebute. Si Pierre Francastel a souligné très tôt la troublante similitude d'épistémè entre l'idéologie du Mouvement moderne et les exactions des régimes totalitaires qui émergent en Europe peu après la Première Guerre mondiale³⁸, les attitudes, projets et suggestions faites par les architectes et urbanistes —et non des moindres— en matière d'administration autoritaire du bonheur du peuple³⁹ sont plus souvent légitimés en fonction des bonnes intentions manifestes qu'ils ne font l'objet d'une évaluation critique en fonction de leurs effets sur les habitants. Un réel bilan sociologique reste à faire. Par ailleurs, un hygiénisme qui tourne aisément à l'eugénisme⁴⁰ demeure une toile de fond de l'aménagement trop rarement analysée de front⁴¹.

D'un point de vue plus strictement scientifique, la simple question de la prise en compte, de la collecte et du traitement de données concernant l'origine géographique, l'appartenance confessionnelle et les étiquetages nationaux, ethniques ou raciaux des populations dans des analyses démographiques, par ailleurs toujours utiles mais dont on peut regretter l'absence ou la marginalisation dans les enquêtes et diagnostics urbains préalables aux décisions de planification, reste un délicat objet de polémiques.

2. Urbanistique coloniale et courants régionalistes

Les colonies ont été de formidables terrains d'expérimentation technologique et conceptuels de l'aménagement du territoire et de l'espace urbain, sans malheureusement que les questions sociales liées à la mixité et au métissage des populations aient été abordées sagement. Il est clair qu'une ségrégation foncière et trop souvent à base ethnique, raciale et aux a priori racistes a présidé aux grands traits d'une urbanisation du côtoiement, de l'évitement et d'un développement séparé de communautés aux destins à la fois liés et déchirés par des guerres de libération tournant trop souvent, en désespoir de cause, au confessionnalisme et au nationalisme. La base de ces luttes fut constituée avant tout par les exigences de reconnaissance de la dignité de populations indigènes assujetties à un pouvoir colonial méprisant et par la revendication d'une démocratie applicable à tous dans une égalité longtemps promise, espérée et toujours plus ou moins ouvertement bafouée. On pourrait se contenter de la dénonciation sommaire des formes les plus caricaturales de ségrégation entre ville européenne, aux architectures confortables cherchant à faire bonne figure jusqu'à l'arrogance, et villes indigènes marginalisées ou villages nègres abandonnés à une autoconstruction garante du respect vernaculaire des mœurs et coutumes d'une masse populaire laissée à la traîne d'un développement séparé et d'une distribution parcimonieuse des bienfaits d'une modernité colportée. Cette lecture, outre qu'elle ne rend ni véritablement compte ni justice des efforts accomplis de part et d'autre par les diverses communautés et groupes sociaux en présence, fait encore largement l'impasse aussi bien sur des formes d'entre aide et de collaboration méritant d'échapper à l'opprobre que sur les formes réelles de cohabitation.

Il va en effet de soi qu'un régime d'apartheid n'a jamais vraiment ni été raisonnablement prôné ni mis en œuvre dans les colonies françaises. La distribution des diverses catégories de population selon de multiples articulations entre statut social, citoyenneté, pratiques religieuses et prises de position idéologiques et politiques reste à analyser, non seulement en révisant les catégorisations et taxinomies applicables aux lieux, aux personnes et aux groupes, mais surtout en informant ces désignations des conditions précises de vie dans un cadre physique dont il convient de réhabiliter symboliquement la valeur et la teneur. Quel regard les aménageurs jetaient-ils sur la diversité de la population et sur les disparités des conditions d'existence des habitants ? Comment le logement social a-t-il progressivement touché toutes les catégories d'ayants droits ? Comment surtout une subreptice modernisation des conditions de vie et d'habitation s'est-elle jouée selon une

³⁸ FRANCASTEL (Pierre), *Art et technique*, coll. Médiations, n°16, Paris, Gonthier 1956

³⁹ LE COUEDIC (Daniel), "Un avatar flamboyant et funeste de la modernité. Le Corbusier idéologue", in : *Urbanisme*, n° 282, mai-juin 1995, pp. 51-58

⁴⁰ DECUGIS (Henri), LEBRETON (André), HEUYER (Dr G.), DEROBERT (Dr L.), RIST (Charles), *Urbanisation et désurbanisation*, Paris, Plon, 1945, 112 p.

⁴¹ FIJALKOW (Yankel), *La Construction des îlots insalubres, Paris 1850-1945*, Paris, L'Harmattan, 1998, 274 p.

urbanisation différentielle des divers groupes sociaux, en fonction de la considération qui leur était portée par les pouvoirs publics et selon le regard de chacun sur les “ autres ” ? Bref, s’il est un terrain sur lequel les questions de morphologie sociale et de morphologie urbaine ont eu une acuité particulièrement représentative des enjeux économiques, sociaux, culturels et spatiaux, c’est bien celui de ce que nous désignons par l’expression “ urbanistique coloniale ”. Ce concept recouvre non seulement les procédures et les interventions officielles en matière de planification urbaine — auxquelles nous réservons plutôt l’expression d’urbanisme, colonial en l’occurrence —, mais aussi les diverses formes de maîtrise de l’espace laissant une large place aux initiatives populaires et aux modes domestiques de transformation de l’habitat et de l’espace urbain, aussi bien dans ses aspects matériels que sous ses formes pratiques et symboliques.

Rares sont surtout les travaux qui traitent la question des relations entre espace et société en mettant en balance, dans l’analyse de l’organisation de l’habitat et de l’espace urbain, les développements les plus débridés, ingénieux appréciables (*touiza*⁴²) ou déplorables (bidonvilles⁴³) avec les formes les plus gratifiantes (par exemple le logement social aidé et adapté à la demande des populations indigènes de diverses obédiences) ainsi qu’avec les plus infamantes (cantonnements⁴⁴, recasements regroupements). Cette façon équilibrée de considérer les modes de domination dans et par l’espace fait ressortir, avec une acuité particulière, que la déculturation et le déracinement peuvent être conçus comme un véritable objectif stratégique militaire et plus simplement comme la conséquence logique des conflits⁴⁵.

3. Une question d’anthropologie proprement urbaine

Cette question du sort réservé aux diverses catégories de population dont se composaient les anciennes colonies de l’Empire français dans les documents et projets d’aménagement des villes ou d’urbanisme, des diverses dates de conquête jusqu’aux indépendances, et qui est d’ordre historique, a bien évidemment des tenants, aboutissants et prolongements aussi bien dans la France hexagonale actuelle que dans les nouvelles nations indépendantes, notamment pour ce qui concerne les relations entre groupe social et la localisation des types d’habitat dans la morphologie urbaine. La question de l’adaptation des logements (comme du reste de certains équipements marqués par leurs particularités culturelles et régionales) aux *habitus* d’un groupe social se pose aussi bien pour un habitat vernaculaire du terroir folklorisé de la campagne française que pour les douars, bleds ou brousse des territoires exotiques de l’outre-mer⁴⁶. Celle de la pertinence de la conception des produits de l’architecture savante l’est tout autant, sinon plus, concernant des populations dont l’urbanité et la modernité relèvent d’un processus d’acculturation sous-estimé, ignoré ou dénié à l’endroit de ceux que le pouvoir, qu’il soit colonial ou qu’il soit issu des nouvelles classes dirigeantes des pays indépendants, tends toujours à négliger ou, plus simplement, méconnaît. La question de la distribution des divers types d’habitat et des diverses catégories sociales censées leur correspondre — ne serait-ce que par les hasards de l’histoire substituant une population à une autre dans des mobilités choisies ou subies qui ne cessent de s’accroître avec les extensions périurbaines — est un champ de recherche encore peu exploré, méritant des analyses suivies de type longitudinal et sur la longue durée. On sait que la notion de “ colonie ” (*Siedlunguen*) désigne tout autant, dans les politiques de peuplement et dans l’implantation (*settlement*) de l’habitat, des quartiers de la périphérie des agglomérations de la métropole dans l’entre-deux Guerres que les territoires de conquêtes plus exotiques. C’est que les mécanismes d’appropriation, de spéculation et d’occupation du terrain et des terres, ainsi que les anticipations sur le devenir et la viabilité des installations, qui sont au principe de l’établissement des

⁴² MAUNIER (René), *La Construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurjura*, Paris, Institut d’Ethnologie, Travaux et mémoires de l’Institut d’ethnologie - III, 1926, 78 p.

⁴³ DESCLOITRES (Robert), DESCLOITRES (Claudine), REVERDY (Jean-Claude), *L’Algérie des bidonvilles, le tiers monde dans la cité*, Paris-La Haye, Mouton & Co / EPHE, 1961, 127 p.

⁴⁴ CORNATON (Michel), *Les Regroupements de la décolonisation en Algérie, préface de G. Tillion*, Paris, Éd. Économie et Humanisme, les Éditions ouvrières, 1967, coll. “ développement et civilisations ”, 295 p.

⁴⁵ BOURDIEU (Pierre), SAYAD (Abdelmalek), *Le Déracinement, La crise de l’agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, coll. Grands documents, Ed de Minuit, 1964, 224 p.

⁴⁶ FREY (Jean-Pierre), “ Conception de l’habitat et expression culturelle ”, in BOUMAZA (Nadir) sous la dir. de, *Relations interethniques dans l’habitat et dans la ville agir contre la discrimination, promouvoir les cultures résidentielles, postface de Jean Rémy*, Paris, Réseau Socio-économie de l’habitat/L’Harmattan, 2003, 466 p., pp. 329-346

plans d'urbanisme, entretiennent plus d'affinité que le découpage disciplinaire et géographique tend à nous le faire croire. Et la proposition selon laquelle le tissu ancien des centres-villes européen ou l'habitat rural aux multiples particularités régionales ont souffert au même titre que les médinas ou les gourbis des douars du Maghreb d'un même discrédit jeté sur toute forme d'attachement à un patrimoine par une modernité arrogante et d'autant plus sûre de sa supériorité qu'elle savait pouvoir imposer ses vues via l'action de l'État devrait nous amener à reconsidérer la légitimité des théories et doctrines en matière de planification. De la même façon que l'on doit à Georges Balandier d'avoir indiqué que, notamment avec une urbanisation généralisée du territoire, la séparation entre l'ethnologie et la sociologie devenait de plus en plus artificielle et contestable⁴⁷, on doit pouvoir admettre qu'un parallèle utile à la compréhension puisse se faire entre la conception initiale, ou ce qu'il advient des quartiers des villes des anciennes colonies, et de l'espace des villes de l'hexagone. Le parallèle est d'autant plus légitime et instructif dans une démarche comparative actualisée entre la France et ses anciennes colonies que les mouvements migratoires tendent à produire progressivement aussi bien une mixité à base de métissage qu'une simple cohabitation de type communautariste dont on ne sait toujours pas très bien la façon dont elles se jouent *dans* et *par* l'espace. Cette distinction entre les pratiques *dans* l'espace (celles de tout habitant dans son immanentisme le plus radical) et les pratiques *de* l'espace (plus réfléchies ou opérées par des professionnels usant d'instruments et de compétences particulières dans la mise en forme de l'espace urbain —physique— à travers un espace urbanistique —fait de représentations spécialisées à défaut d'être vraiment savantes) chère à Henri Lefebvre⁴⁸ mérite en effet d'être faite. La réflexion gagne alors à porter sur les divers degrés d'instrumentalisation de l'espace dans une démarche anthropologique s'appliquant à toutes les catégories de populations que les migrations et les échanges internationaux regroupent de plus en plus dans la plupart des agglomérations, alors qu'elles ne furent longtemps interprétées que comme ressortissant à des territoires géographiques ou urbains séparés et à des cultures radicalement différentes voire opposées ou même incompatibles. L'un des principaux enjeux des réflexions en termes de morphologie urbaine et de morphologie sociale est sans doute de mieux comprendre les mécanismes de constitution des identités sociales sur des territoires partagés, et de se donner les moyens d'éviter les clivages et les conflits en combattant les formes les plus manifestes de ségrégation, quitte à le faire un peu naïvement en visant une improbable mixité à travers une planification utopique se voulant la plus équitable possible.

III- DÉFIS ET ENJEUX DE L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

1. Apories, impasses et culs de sacs

Dans les années 1920, déjà, Lucien Febvre se demandait si l'analyse des faits, qui nous intéressent et qui se constituent à la conjonction des diverses sciences humaines et de l'organisation de l'espace, serait appelée à ressortir à une science nouvelle et à part entière nommée "morphologie sociale" ou si la "géographie humaine" était condamnée à n'être qu'une branche d'une géographie physique ayant pour base la géomorphologie⁴⁹. Maurice Halbwachs caressait l'espoir que la morphologie soit reconnue comme un domaine, voire une discipline, en s'intercalant en quelque sorte entre la démographie et la sociologie en mettant plus particulièrement l'accent sur l'analyse des formes pratiques et symboliques de la vie matérielle des sociétés. Ces deux ambitions ne débouchèrent pas sur une reconnaissance institutionnelle de ce type d'approche des rapports sociaux.

Nous ne ferons qu'évoquer ici quelques-unes des raisons pour lesquelles, à notre sens, les questions de morphologie sociales ont échoué à faire valoir le point de vue esquissé par les auteurs que nous avons mentionnés.

Les références utilisées par Durkheim dans la rubrique naissante de *l'Année sociologique* consacrée à la morphologie sociale nous indiquent qu'il va se faire en quelque sorte piéger et se retrouver pris en otage entre des constructions idéologiques et doctrinales à base scientiste qui vont se commettre dans l'appui à des doctrines d'extrême droite et leur servir de systèmes de légitimation. Les

⁴⁷ BALANDIER (Georges), *Anthropo-logiques*, Paris, PUF, 1974, 278 p.

⁴⁸ LEFEBVRE (Henri), *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, coll. Société et urbanisme, 483 p.

⁴⁹ FEBVRE (Lucien), *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, La Renaissance du livre, 1922 ; Paris, Albin Michel, 1970, coll. L'Évolution de l'humanité, n° 23, 444 p., cf. le chapitre premier "Morphologie sociale ou géographie urbaine", pp. 49-78.

considérations anthropogéographiques d'un Ratzel seront en effet rapidement instrumentalisées par le pangermanisme du Kaiser puis du Troisième Reich sur les bases douteuses d'un racisme en quête d'une supposée pureté aryenne de peuplement de l'Europe occidentale au principe de conquêtes territoriales et de l'élimination de certaines catégories de la population, jusqu'au génocide. L'anthropologie physique égarée dans un darwinisme social à la française va trouver un écho non moins contestable auprès des milieux politiques qu'exprimeront ouvertement le Régime de Vichy et les doctrines de la Collaboration. Quelles qu'aient pu être les avancées réelles de la connaissance en médecine, en biologie ou dans les travaux du Musée de l'Homme ou de ceux du Muséum d'Histoire naturelle, les travaux scientifiques flirtent et même se commettent dans des décisions politiques criminelles.

De multiples difficultés se présentent ici en matière de recherche.

2. La difficile désignation des choses

Il y a d'abord le fait que les raisonnements tenus par certains auteurs, tirant d'une observation souvent scrupuleuse de faits méticuleusement objectivés et quantifiés jusqu'à l'obsession des conclusions venant confirmer des prémisses, hypothèses ou théories fausses en donnant à leur propos des allures scientifiques par la logique apparemment implacable de leur raisonnement, sont difficiles à démonter. Il faut être doté de connaissances aussi solides qu'élargies pour se lancer sans trop de risque dans ce genre d'investigation⁵⁰. En fait, c'est l'idéologie raciste qui émerge vers la fin du XIX^e siècle qui va se saisir de ce scientisme pour structurer son discours doctrinal et légitimer ses a priori politiques et moraux⁵¹. Ce genre de champ est trop glauque pour que le chercheur ne répugne pas à s'y consacrer. Ce n'est jamais sans mal et toujours sans gaieté de cœur qu'on y pénètre. Il y a aussi le fait que, au-delà de cette répulsion légitime, les sources, documents et prises de position douteuses ont été plus ou moins consciencieusement effacées, escamotées ou ont fait l'objet de réécritures aussi diverses que variées. Bref, les poubelles de l'Histoire sont pleines de documents troublants sur la façon qu'ont eu des architectes et des urbanistes de se compromettre avec les procédures et mécanismes — d'autant plus redoutables qu'ils sont bureaucratisés — de relégation, de déportation, d'enfermement et de disparition de catégories indésirables de la population sélectionnées sur des bases morphologiques (faciès, patrimoine génétique, appartenances culturelle, géographique, nationale ethnique ou raciale habilement confondues avec des pathologies diverses)⁵². Mais il y a sans doute plus grave, c'est le fait que les a priori, sentiments, réactions affectives et plus ou moins raisonnées, qui sont à la racine des prises de position racistes et xénophobes, restent en général enfouis dans l'inconscient de chacun et que, faute d'être explicitement combattus par les systèmes éducatifs et juridiques, ils sont susceptibles de servir de terreau à des idéologies politiques qui les utilisent pour de criminelles manipulations et des *passages à l'acte*, au demeurant plus ou moins bien contrôlés en cas de conflits ouverts. Il arrive que l'on propose des interprétations de l'architecture et de l'urbanisme qui prêtent surtout à sourire⁵³, mais il faut bien reconnaître que l'on se fait aussi en quelque sorte bêtement piéger par le vocabulaire qui nous vient spontanément à l'esprit pour désigner telle ou telle catégorie de personnes ou les attributs distinctifs témoignant de leur position sociale réelle ou supposée. Nous sommes souvent en plein désarroi sémantique pour mettre un nom sur un groupe d'habitant ou désigner les lieux qui les caractérisent ou les stigmatisent, comme le terme générique de "quartier" pour désigner des ensembles d'habitation qui "posent problème", sorte de main basse journalistique sur un langage vernaculaire dont ne sait plus très bien s'il pêche par son égocentrisme ou par son excentricité. Et les

⁵⁰ LÉVI-STRAUSS (Claude), *Race et histoire*, Paris, UNESCO, 1952 ; RUFFIÉ (Jacques), *De la biologie à la culture*, Paris, Flammarion, 1983, coll. Champs, 2 vol. n° 128 et 129, 299 p. et 329 p. ; *Traité du vivant*, Paris, Flammarion, 1982, coll. Champs, 2 vol. n° 168 et 169, 350 p. et 433 p.

⁵¹ TAGUIEFF (Pierre-André), *La Couleur et le sang, doctrines racistes à la française*, Paris, Éditions Mille et une nuits, 1998, 204 p.

⁵² BANCEL (Nicolas), BLANCHARD (Pascal), BETSCH (Gilles), DEROO (Éric), LEMAIRE (Sandrine) sous la dir. de, *Zoos humains, XIXe-XXe siècles, de la vénus hottentoteaux reality shows*, Paris, La Découverte, 2002, coll. textes à l'appui, 480 p.

⁵³ Cf. par exemple : BOURDEL (Léone), "Sangs, tempéraments et architecture", in : *L'Homme et l'architecture, revue mensuelle*, n° 7-8, juillet-août 1946, pp. 1-12, BOURDEL (Léone), *Sangs et tempéraments*, Paris, Fayard, 1962, 159 p.

polémiques récentes sur les données “ ethniques ” chez les démographes montrent que l’on est encore loin de trouver des bases consensuelles dans l’analyse des groupes sociaux⁵⁴.

3. Les à côtés expéditifs de la modernité et les dégâts collatéraux de la négation de l’histoire

Du point de vue de la recherche proprement historique, on peut se demander comment il se fait que les textes d’Halbwachs n’ont pas eu plus d’écho auprès des hommes politiques (auxquels il s’adressait via la SFIO) ainsi qu’une audience restreinte voire nulle auprès des milieux urbanistiques. On comprend mal notamment qu’il n’ait pas été partie prenante à l’IUUP alors qu’il professait à la Sorbonne, c’est-à-dire dans le même établissement. Maunier, lui, avait choisi de travailler en Égypte puis en Algérie, et, bien que nommé Professeur à Paris en 1924, ne fit une incursion à l’IUUP qu’à la fin de la guerre, ce qu’on lui reprochera en l’accusant d’avoir été pétainiste. Mais que dire de ceux qui ont traversé cette période sans problèmes apparents et qui ne semblent avoir réagi ni à la déportation d’Halbwachs ni à celle de William Oualid, distingué juriste de l’Institut d’Urbanisme ? Bardet non plus ne fut pas en odeur de sainteté (malgré son catholicisme pratiquant) dès lors que les Modernes feront leur entrée dans le champ de l’urbanisme à la faveur d’une reconstruction conduite par Eugène Claudius-Petit. Le discrédit qui s’abat sur lui ressemble fort à une basse vengeance à la faveur de laquelle Le Corbusier subjugue une technocratie dénuée d’esprit critique, pour ne pas dire dépourvue d’une réelle culture architecturale, urbaine ou tout simplement artistique —sans parler d’humanités toujours scandaleusement négligées dans la formation des ingénieurs—, au point que la doctrine du Mouvement moderne et les idées de ce doctrinaire ne pouvant prétendre faire œuvre théorique ne cesseront d’endoctriner des générations d’architectes, se prenant d’emblée pour des urbanistes, pratiquement jusqu’à nos jours. Ce ne sera guère qu’en s’insurgeant contre les démolitions des tissus anciens et face au passif des Grands ensembles —grâce à la force tranquille du pavillonnaire aussi⁵⁵— que les ambitions et la générosité des défenseurs de la ville radieuse et pourfendeurs de la rue apparaîtront pour ce qu’elles sont : un enfer pavé de bonnes intentions conçu au mépris de la demande sociale et de l’avis des habitants.

D’un point de vue plus scientifique ou épistémologique, on ne peut que regretter le fait que le courant structuraliste des années 1960 à 1990, pourtant fort utile pour mettre en évidence les homologues entre des domaines que les institutions et le sens commun séparent de prime abord, soit résolument passé à côté de la question de l’espace au point qu’un Manuel Castells ait pu nier jusqu’à la légitimité d’une sociologie urbaine. À fortiori, dans cette optique réduisant les médiations à un simple reflet d’une infrastructure économique dominante et dominatrice, l’espace et les formes tant symboliques, que pratiques et matérielles apparaissent inconsistantes et négligeables. Les perspectives savantes et érudites dessinées par Erwin Panofsky et Pierre Francastel pour une meilleure compréhension de l’historicité des instruments de travail dans la planification et dans le caractère foncièrement politique de l’exercice d’une violence symbolique sont restées lettres mortes. Les politiques faites au nom d’un intérêt général ainsi que le bien supposé commun est en effet toujours contestable dès lors que les opérations menées ne veulent pas s’embarrasser des distinctions qu’il pourrait être judicieux de faire entre les groupes sociaux pour concevoir les lieux au plus juste de la situation économique et sociale des destinataires et des potentialités des lieux. Bref, un égalitarisme de surface a masqué l’accentuation de disparités profondes. Une homogénéité du traitement bureaucratique et procédurier des situations et des lieux n’a gommé les différences que pour obtenir un gain d’ubiquité dans la diffusion de solutions schématiques, sommaires ou normatives. Toute attention portée à quelque discernement dans l’identification des spécificités des groupes sociaux s’attire d’autant plus les foudres des tenants d’un universalisme libéral qu’un communautarisme rampant aura tôt fait d’en dénoncer les effets ségrégatifs et stigmatisants. À ceux qui pensent qu’il est plus commode et plus judicieux de faire l’impasse sur les disparités du monde social pour concevoir les formes architecturales et urbaines, il convient de rappeler les dangers d’une aliénation et d’une réification des êtres au principe de la construction autoritaire du meilleur des mondes. Seules la

⁵⁴ Cf la polémique dont témoigne *Le Monde* du vendredi 6 novembre 1998 entre Hervé Le Bras et Michèle Tribalat. LE BRAS (Hervé), *Le Démon des origines. Démographie et extrême droite*, La Tour d’Aigues, Éditions de l’Aube, 1998, 261 p. TRIBALAT (Michèle), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte/Essais, 1995, 232 p.

⁵⁵ RAYMOND (Henri), "Architectes et pavillons, Le lièvre moderne et la tortue modèle", in : *A.M.C.*, n° 51, 1980

tolérance et une sorte de manifeste différentialiste⁵⁶ en quoi consistent les recherches sur les morphologies urbaines et sociales dessinent une voie raisonnable pour sortir de l'anomie ou du désarroi sémantique postmoderne en redonnant à l'espace urbain la richesse qu'il doit à des formes diversifiées et nuancées d'organisation.

III- CONCLUSION

Nous aurons du mal à conclure sur un sujet à peine esquissé et qui tente surtout de mettre l'accent sur le travail qui reste à faire afin de reconsidérer les difficultés rencontrées pour articuler ces deux concepts essentiels en matière d'urbanisme et d'aménagement que recouvrent les expressions : " morphologie urbaine " et " morphologie sociale ".

Travailler à l'articulation de l'espace et de la société suppose des approches non seulement pluridisciplinaires mais aussi et peut-être surtout interdisciplinaires, transcendant en quelque sorte les cadres théoriques et conceptuels pour faire advenir de nouveaux objets et de nouvelles méthodes de recherche. De ce point de vue, les années soixante-dix et quatre-vingt en France, avec le développement d'une recherche architecturale et urbaine contractuelle résolument nouvelle et largement tournée vers l'histoire malgré l'actualité pressante des villes nouvelles, ont été particulièrement fécondes. On peut cependant craindre que cette recherche ait perdu de la vigueur avec une institutionnalisation qui devait en partie buter sur la rigidité du découpage institutionnel du CNRS et de l'Université malgré les efforts louables de la Commission transversale du CNRS dite " Architecture, urbanistique et société " confiée aux bons soins d'une équipe dirigée par Maurice Godelier. Tout indique qu'une crispation sur des positions plus strictement disciplinaires semble caractériser le tournant du XXI^e siècle⁵⁷. Les sections du CNRS, comme du reste celles de l'Université, ne ménagent que peu de place à ces réflexions " qu'on ne sait pas très bien où caser ". Au CNU⁵⁸, si la section 19 " sociologie-démographie " est bien à cheval sur deux disciplines, que la section 24 " Aménagement de l'espace, urbanisme " a réussi à s'émanciper de la tutelle de la géographie dont elle fut longtemps la troisième sous-section et à admettre l'intérêt des travaux en provenance des architectes, la récente adoption de l'intitulé " architecture " adjoint à la section 18 " Arts " , et faisant suite au coup de force de l'instauration d'une thèse " en architecture " en dehors de toute concertation sérieuse, témoigne des difficultés à prendre en compte les spécificités de l'espace architectural et urbain dans les champs de compétences et de qualification de l'université. La section 39 du CNRS intitulée " Architecture, urbanistique et société ", héritière de la Commission transversale qui l'a instituée, persiste heureusement à accueillir dans de larges équipes des chercheurs et des enseignants issus des divers profils utiles à l'analyse de l'espace. Reste bien évidemment la reconnaissance de l'intérêt des travaux portant sur les questions de morphologie et leur valorisation par des instances toujours largement dominées par des gens plus attachés à leur discipline de départ que par les mutations opérées et par les hybridations subies au cours de leur carrière.

C'est à notre sens dans les difficultés liées à l'apprentissage des représentations géométriques ou artistiques des formes —toujours injustement négligées dans l'enseignement primaire ou secondaire et relégués dans des formations spécialisées de l'enseignement supérieur) et au maniement du dessin— que résident les difficultés d'articulation dont témoigne l'organisation institutionnelle des filières de formation⁵⁹. La formation des architectes en France ne ressortit toujours pas au système universitaire, mettant ainsi aussi bien les professionnels que les docteurs " en architecture " en porte-à-faux par rapport à l'enseignement supérieur et la recherche. Il suffit de voir le peu de cas fait des sciences sociales dans la formation des architectes, leur marginalisation par leur intervention à la périphérie du projet, les négligences coupables des enseignants concernant la lecture et l'écriture — pour ne rien dire de l'orthographe et du vocabulaire— ou la relégation de l'apport des sciences sociales dans des cours très scolaires et trop souvent inadaptés aux réels enjeux de la planification ou

⁵⁶ LEFEBVRE (Henri), *Le Manifeste différentialiste*, Paris, coll. Idées n° 217, Gallimard, 1970

⁵⁷ Cf notamment la lecture sélective particulièrement contestable dans : LASSAVE (Pierre), *Les Sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, 398 p

⁵⁸ Conseil National des Universités, instance nationale permettant de statuer, par cooptation, sur les nominations des enseignants de l'enseignement supérieur et de gérer leurs carrières.

⁵⁹ FREY (Jean-Pierre), " [Eupalinos ou l'architecture malade de ses docteurs] contribution à... ", in : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Recherche architecturale, urbaine et paysagère 2005, Vers un doctorat en architecture*, Paris, MCC, novembre 2005, 234 p., pp. 82-95

déconnecté des activités projectuelles pour comprendre les difficultés d'embrayage et d'articulation des rapports sociaux sur les rapports spatiaux tels qu'ils sont habituellement conçus par les architectes. La place ménagée aussi bien aux sciences sociales qu'aux questions urbaines mériterait une analyse critique et historique attentive dans la pédagogie des établissements formant des ingénieurs, architectes et géomètres, qui se font, des objets respectifs de leurs activités professionnelles ainsi que du rôle joué par les autres domaines, des vues diverses et parfois radicalement divergentes. Dans les filières presque exclusivement universitaires de formation des urbanistes, si les approches proposées ressortissent bien à un large panel de disciplines, c'est, à l'inverse des Écoles d'architecture, la maîtrise du dessin et la part du projet dans les activités heureusement d'emblée collectives et pluridisciplinaires qui ne cessent de poser problème.

Peut-être bien que les considérations en termes de morphologie urbaine ont été tenues dès la fin du XIX^e siècle dans les milieux professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, mais il reste à en trouver les traces. À cet égard, on peut craindre que, simplement formalisées dans le dessin, elles soient restées muettes sur leur conceptualisation ou que, énoncées au hasard d'une conversation ou au détour d'un plan, elles ne témoignent d'aucune ambition scientifique. Pour finir, il nous suffira de noter, dans les conditions d'édition des ouvrages concernant ces domaines, la place réservée au texte d'un côté et aux illustrations de l'autre (quand les publications n'offrent pas un volet à l'exclusion de l'autre, pour ne rien dire des images qui figurent au simple titre d'illustration sans aucune rigueur épistémologique et encore plus rarement comme corpus ou discours imagé spécifique) pour se convaincre d'une tendance résolument schizophrénique de la pensée sur l'espace dans la société contemporaine.